



## Manuel d'organisation du test en terrain "Equitation"

<b>A. Avant le test en terrain</b>	
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Remise des directives pour l'application pratique aux organisateurs régionaux</li> <li>– Elaboration et réalisation d'un concept de commercialisation</li> <li>– Elaboration du cahier des charges des délégués techniques</li> <li>– Elaboration des directives pour le jugement extérieur, le saut en liberté et les allures de base</li> <li>– Informations et conseils aux éleveurs (feuille des caractéristiques)</li> <li>– Choix, formation et formation continue des juges</li> <li>– Formation et formation continue des présentateurs / chasseurs</li> <li>– Publication des listes des places de test en terrain dans les organes des fédérations et sur le site internet de la FECH (début mars)</li> <li>– Etablissement du plan d'action (mars)</li> <li>– Etablissement du formulaire d'inscription et insertion sur internet, plus envoi aux organisateurs régionaux (mars)</li> <li>– Etablissement du programme informatique pour l'établissement des résultats</li> <li>– Quantité de juges, secrétaires de concours, du délégué technique et des photographes avec le programme (au plus tard 7 jours avant le test en terrain)</li> <li>– Envoi aux organisateurs régionaux (7 jours avant le test en terrain) <ul style="list-style-type: none"> <li>* Liste des fonctionnaires engagés</li> <li>* Formulaire test en terrain "Equitation"</li> <li>* Formulaire description linéaire</li> <li>* Formulaire de décompte de frais et bulletin de versement</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Tâches des organisateurs régionaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Candidature et mise au point auprès de la FECH (jusqu'au 31.12. de l'année précédente)</li> <li>– Réception de l'inscription et établissement du programme Les chevaux à vendre sont inscrits séparément dans le programme</li> <li>– Envoi de 10 programmes à la FECH pour la quantité de fonctionnaires (au plus tard 10 jours avant le test en terrain)</li> <li>– Envoi du programme et si nécessaires les notes d'informations aux participants inscrits (au plus tard 10 jours avant le test en terrain)</li> <li>– Préparation du protocole pour le test en terrain et pour la description linéaire</li> <li>– Recrutement des auxiliaires</li> <li>– Mise à disposition et préparation des infrastructures nécessaires, en particulier : piste triangle, couloir, sauts, place d'équitation, place pour les juges (abritée si l'épreuve se déroule en plein air)</li> <li>– Organisation d'une cantine dans une ambiance festive</li> <li>– Mise à disposition de places de parc en quantité suffisante</li> <li>– Organisation de services sanitaires ou d'un dispositif d'urgence</li> </ul> <p><b>Indications</b></p> <p>Si le nombre de chevaux annoncés dépasse 70, une deuxième commission doit être mise en place ou le test en terrain doit être prolongé d'un jour. Dans ce cas, l'organisateur régional prend contact avec la gérance. Des exceptions ne sont possibles qu'avec l'accord du président de la commission de présentation.</p>

**B. Pendant le test en terrain****Tâches de la FECH :**

- Contrôle des conditions d'infrastructures et organisationnelles sur la place par les délégués techniques (avant et pendant le test)
  - Si nécessaire, auxiliaire pour l'établissement des résultats et pour l'établissement du classement sur place.
- Indications : la responsabilité pour la saisie des résultats demeure celle de l'organisateur.

**Tâches de l'organisateur régional :**

- Assurer un déroulement sans heurts et rapide du test en terrain
- Ravitaillement des fonctionnaires engagés
- Abri suffisant pour les fonctionnaires (juges, secrétaires de concours)
- Gérance de la cantine
- Etablissement des résultats

<b>1. Référence des numéros de départ / Amenée</b>	
<p><b>Déroulement</b></p> <p>Le participant paye</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taxe d'inscription</li> <li>- le dépôt pour le numéro de tête</li> <li>- les frais éventuels de présentation pour les chevaux vendus.</li> </ul> <p>Le participant reçoit le numéro de tête pour son cheval. Celui-ci doit être disposé sur le cheval de manière visible dans toutes les positions lors des épreuves.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand d'information indiqué (table avec abri)</li> <li>- Numéros de tête (= numéro de départ)</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 -2 auxiliaires selon le nombre de participants</li> </ul>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <p>Aucune</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Encaissement de toutes les taxes et du dépôt pour les numéros de tête</li> <li>– Contrôle des documents, si nécessaire du certificat de vaccination (voir annexe feuille d'information de la FSSE)</li> <li>– Retour des numéros de départ</li> </ul>

<b>2. Contrôle des entrées / Foires</b>	
<p><b>Déroulement</b></p> <p>Le participant présente le cheval avec un filet, sans selle ni sangle, sans guêtre ni bandage.</p> <p>Le secrétaire de concours examine l'identité du cheval et si nécessaire, il corrige les papiers d'identification. Pour les chevaux qui ont déjà reçu un passeport de poulain, le rajout d'un signalement verbal est obligatoire. L'établissement d'un nouveau passeport pour les chevaux qui n'en avaient pas jusqu'ici est possible. Tous les chevaux présentés sont mesurés sous la responsabilité du secrétaire de concours.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tables avec abri et barrière</li> <li>- Place plate pour la mesure des chevaux</li> <li>- Les papiers d'identification originaux des chevaux (passeport, certificat d'origine, etc.)</li> <li>- Liste pour l'enregistrement de la hauteur du garrot</li> <li>- Fiche de contrôle pour les participants permettant la communication de la hauteur du garrot aux experts d'extérieur</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <p>Aucun</p>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <p>Sont prises en charge par le secrétaire de concours. (Voir déroulement)</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional :</b></p> <p>Mise à disposition des infrastructures.</p>

<b>3. Contrôle de la santé</b>	
<p><b>Déroulement</b></p> <p>Le jugement s'effectue à la main. Les chevaux sont présentés avec un filet, sans selle ni sangle, sans guêtres ni bandages.</p> <p>L'étude dure environ 8 minutes. Elle comprend une courte étude générale-et le prélèvement de crins pour des analyses génétiques éventuelles.</p> <p>Cette étude est effectuée en raison d'une recherche sur l'état de santé de la population d'élevage. Elle n'a aucune influence sur le résultat du cheval au test en terrain.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ligne droite et plate sur un sol dur d'une distance d'environ 30 m.</li> <li>- Table avec abri et barrière</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <p>Aucun</p>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <p>Sont prises en charge par le secrétaire de concours responsable ou le vétérinaire mandaté.</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional:</b></p> <p>Mise à disposition des infrastructures.</p>

<b>4. Extérieur</b>	
<p><b>Déroulement</b></p> <p>Le jugement s'effectue à la main, sur la piste en triangle. Les chevaux sont présentés avec un filet, sans selle ni sangle, sans guêtres ni bandages.</p> <p>Une description des caractéristiques et linéaire est effectuée sur chaque cheval</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression générale / Type</li> <li>- Conformation</li> <li>- Evaluations des allures (au pas et au trot).</li> </ul> <p>La fiche de contrôle concernant la hauteur du garrot est transmise aux experts.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couloir triangle sur un sol dur;</li> <li>Distances : grande longueur min. 40m, longueur des côtés 30 m</li> <li>- Table avec abri</li> <li>- Formulaires "test en terrain" déjà prêts</li> <li>- Formulaires "description linéaire" déjà prêts</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Speaker pour la présentation des chevaux</li> <li>- Chasseur formé</li> <li>- Présentateur formé</li> <li>- Une personne pour écrire</li> </ul>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <p>Sont prises en charge par les experts pour l'extérieur.</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional:</b></p> <p>Mise à disposition des infrastructures et des auxiliaires.</p>

## 5. Saut en liberté

### Déroulement

Le saut en liberté est effectué en couloir. Les prédispositions au saut et la qualité du mouvement au galop sont jugées.

Les chevaux, bridés avec un filet et sans rênes, sont conduits aux sauts par le propriétaire, respectivement ses délégués. De légères guêtres (avant), ainsi que des cloches (avant) sont autorisées.

Sur autorisation spéciale du juge présent, des protège-boulets sont autorisés.

Sont jugés :

- le coup de saut et la technique (calme, réflexe, bascule, flexion des antérieurs, ouverture de l'arrière-main),
- les capacités de saut,
- la qualité du saut (prudence et courage, réglage).

Déroulement en détail

Saut d'entraînement : env. 2 passages (sans Bruxelles),

Evaluation : en principe un total de 3 passages avec augmentation progressive de la hauteur des Bruxelles au max. à 120 cm. Minimum 2 fois la hauteur maximum.

Commentaires par les experts.

### Sont nécessaires :

#### Infrastructure :

- Halle de minimum 20 x 40 m, avec un sol de bonne qualité

Le couloir doit être monté de sorte que le cheval ne saute pas contre une tribune (pas de distraction)

Quantité et montage des sauts (qualité de concours)

Trois sauts doivent être installés : (voir aussi croquis test en terrain saut en liberté)

D'abord une perche d'appel, puis

A: saut d'entraînement bien marqué, une croix

B: obstacle droit avec pied (hauteur env. 70 cm)

C: Oxe simple avec min. 1 bruxelle avec barres, avec pied (hauteur min. 100, max. 120 cm) avec cuillères de sécurité

Pour les sauts, des barres de couleurs vives sont à utiliser. L'appel à l'obstacle doit se situer à une distance minimum de 3.5 m.

Les obstacles sont encadrés d'arbustes des deux côtés (en aucun cas d'un seul côté)

Distances

Entre la perche d'appel et l'obstacle A: 3.0 à 3.3 m

Entre les sauts A et B: 7,0 m

Entre les sauts B et C: 7,5 m

Les distances ci-dessus restent inchangées pour tous les chevaux (standard); des modifications individuelles n'ont pas lieu. L'utilisation d'une perche d'appel relève de la compétence des experts.

Dans des circonstances particulières (par exemple élan trop court pour un demi-tour), les distances peuvent être réduites. Exceptions selon les juges.

- Table
- Formulaires "test en terrain" déjà préparés

## 5. Saut en liberté (suite)

### Attention!

Pas de natel durant le saut en liberté !

C'est valable pour les juges, aides, chasseurs ou toutes autres personnes active dans le manège.

### Auxiliaires :

- Speaker pour la présentation des chevaux
- Auxiliaires aux obstacles  
Ceux-ci sont également responsables d'arranger le sol lors de l'essai, avant le saut principal.
- Min. 3 chasseurs formés

### Position des chasseurs C (voir aussi croquis test en terrain saut en liberté)

C 1: depuis le lâcher jusqu'à la perche d'appel

C 2: prend le cheval depuis la perche d'appel et l'accompagne jusqu'à env.1.50m de l'obstacle B (droit)

C 3: prend le cheval depuis 1.50m avant l'obstacle B (droit et l'accompagne sur le B et le C;  
Le cheval ne doit pas avoir peur de lui. Utiliser la voix!

### Tenue du fouet

Amener le fouet de l'arrière en bas vers l'avant en haut

### Comportement des chasseurs

- Ne pas „traquer“ les chevaux. Bon échauffement.
- Toujours conduire le cheval calmement.
- Le chasseur se tient **toujours** derrière le cheval et lui indique clairement la voie à suivre.
- En cas d'hésitation → soutenir et diriger le cheval.
- Le chasseur doit toujours rester attentif, observer le cheval et lui apporter toute l'aide possible avec flexibilité.

### Tâches de la FECH :

Sont prises en charge par les experts du saut en liberté.

### Tâches de l'organisateur régional:

Mise à disposition des infrastructures et des auxiliaires.



<b>6. Allures de base</b>	
<p><b>Déroulement</b>            Cette partie de l'épreuve s'effectue avec un cavalier (propriétaire ou délégué). Le jugement a lieu en groupe de 2 à 4 chevaux.</p> <p>Habillement et harnachement            Le cavalier se présente en habits d'équitation corrects, composé de culotte et veste d'équitation, bottes et bombe. Le port des éperons est facultatif.            L'utilisation d'une selle mixte, de saut ou de dressage est autorisée, ainsi que la baguette (également la cravache de dressage).</p> <p>Les chevaux sont présentés avec un filet (filet normal, brisé) selon le règlement de dressage de la FSSE, sans martingale ni enrênement. De légères guêtres (avant) sont permises. Sur autorisation spéciale du juge présent, des protège-boulets (arrière) sont autorisés.</p> <p><i>Sont jugés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas</li> <li>- Trot</li> <li>- Galop</li> <li>- Aptitudes sous la selle</li> <li>- Monter et descendre du cheval (essai)</li> </ul> <p>Des allures naturelles, correctes et dynamiques sont souhaitées. Le niveau de formation n'est pas pris en considération pour l'attribution des notes. Les allures et changements sont dictés par les juges.</p> <p>Commentaires par les experts.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Place extérieure grande et plate ou halle de min. 20 x 40 m; Sol d'excellente qualité ; hersé, arrosé en cas de sécheresse</li> <li>- Table (abritée si l'épreuve a lieu en plein air)</li> <li>- Formulaires "test en terrain" déjà préparés</li> <li>- Montoir (escabeau, chaise ou caisse, etc)</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Speaker pour la présentation des chevaux</li> <li>- Une personne pour écrire</li> </ul>
<p><b>Tâches de la FECH :</b>            Sont prises en charge par les juges des allures de base.</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional:</b>            Mise à disposition des infrastructures et des auxiliaires.</p>

<b>7. Rappel / Proclamation des rangs</b>	
<p><b>Déroulement</b></p> <p>Début env. 30 minutes après le passage du dernier groupe aux allures de base (valeur indicative)</p> <p>L'organisateur est libre d'organiser la remise des prix avec les chevaux montés ou non.</p> <p>L'organisateur régional est libre d'organiser la remise des plaques d'écurie, des flots et des prix d'honneur à sa guise.</p>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Place extérieure ou halle avec un bon sol</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Speaker</li> <li>- Présentateurs et chasseurs formés</li> </ul>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <p>—</p>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional :</b></p> <p>Mise à disposition des infrastructures.</p> <p>Etablissement de la liste des rangs.</p> <p>Terminer les formulaires test en terrain "Equitation" → Copie au propriétaire → Original à la FECH</p> <p>Terminer les formulaires "description linéaire" → Copie au propriétaire → Original à la FECH</p>

<b>8. Retour des numéros de départ</b>	
<p><b>Déroulement :</b></p> <p>Tous les participants reçoivent après avoir rendu le numéro de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le formulaire du test en terrain (copie).</li> <li>- Le formulaire de description linéaire (copie).</li> <li>- Une liste des rangs.</li> <li>- Le dépôt payé pour le numéro de tête.</li> <li>- La carte de vaccination (si encore en possession de l'organisateur).</li> </ul>	<p><b>Sont nécessaires :</b></p> <p><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand d'information indiqué (Table avec abri)</li> </ul> <p><b>Auxiliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 -2 auxiliaires selon le nombre de participants</li> </ul>
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour des numéros de tête et remboursement du dépôt y relatif</li> <li>- Retour des certificats de vaccination</li> <li>- Retour des formulaires (copie) et listes des rangs.</li> </ul>

<b>C. Après le test en terrain</b>	
<p><b>Tâches de la FECH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement du test en terrain dans les papiers d'identifications (sans notes), selon la position 9 et renvoi au propriétaire (au plus tard 10 jours après le test en terrain)</li> <li>- Correction, respectivement nouvelle impression du passeport ou des papiers d'identification selon besoin</li> <li>- Enregistrement des résultats</li> <li>- Evaluation des résultats dans le cadre de l'estimation de la valeur d'élevage</li> <li>- Publication des résultats sur le site internet de la FECH</li> <li>- Dédommagement des fonctionnaires engagés</li> </ul>	<p><b>Tâches de l'organisateur régional :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décompte au moyen de la feuille de décompte de la FECH</li> <li>- Paiement de la part des finances de départ revenant à la FECH</li> <li>- Envoi de tous les formulaires (originaux) et papiers d'identification à la FECH</li> </ul>

# Test en terrain équitation – saut en liberté

## Construction parcours et position chasseur

